



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **30 août 2021 à 19h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion - Premier projet de règlement numéro 2021-290-17 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'agrandir la zone H-2V à même une partie de la zone H-3V
4. Adoption - Premier projet de règlement numéro 2021-290-17 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'agrandir la zone H-2V à même une partie de la zone H-3V
5. Modification résolution 210823-8 - Scrutin référendaire règlement 2021-290-13 - Règlement modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de porter la superficie minimale d'un lot à 1 676 m² dans la zone H-211
6. Appel d'offres - Aménagement du sentier de la poésie Haïku (C-21-07-F)
7. Appel d'offres - Construction de vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte (C-21-13-B)
8. Parole aux membres du conseil
9. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 26 août 2021



Marie-Pier Lamarche
Greffière